

RÉFLEXIONS D'UN FORESTIER SUR « DISSYMMÉTRIE CLIMATIQUE ET FORESTIÈRE DANS LES PYRÉNÉES »⁽¹⁾

par Pierre BOULHOL *

Ayant été Conservateur des Eaux et Forêts à Toulouse de 1959 à 1965 et devenu pyrénéen permanent, j'ai naturellement été attiré, dans le numéro 2, tome I de mars 1980 de « Forêt méditerranéenne », par l'article de Michel Gruber : « Dissymétrie climatique et forestière dans les Pyrénées ».

Sur la comparaison climatique et écologique entre les deux versants, je n'ai rien à dire sinon le plaisir d'avoir eu l'occasion d'en prendre connaissance et mon accord avec l'auteur.

En revanche, comme dans sa « Conclusion pour le versant septentrional » (paragraphe I.4, page 137) il se place « du point de vue de la rentabilité forestière », qu'il me permette de ne pas partager son opinion et ce, tant au nom d'une expérience acquise en matière de reboisement dans les Pyrénées Centrales, qu'en raison de renseignements que viennent de me fournir trois forestiers de la région de Midi-Pyrénées : Etienne Calas, Directeur régional de l'Office national des forêts, Paul Barrault, Ingénieur en chef honoraire qui, sous ma direction puis par la suite, a réalisé avec succès en Haute-Garonne plusieurs reboisements, surtout sous forme d'enrésinement de taillis, et Joseph Pauly, Ingénieur en chef qui fut aussi mon collaborateur dans le Luchonnais et est actuellement Chef du Centre de l'O.N.F. à Saint-Gaudens. Je les remercie de m'avoir permis de rafraîchir mes souvenirs et de les actualiser grâce à leur propre expérience des quinze dernières années.

Voici donc notre opinion, valable pour le versant nord des Pyrénées Centrales (Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées), très probablement des Pyrénées Occidentales et aussi peut-être de la partie pyrénéenne de l'Aude.

1. A l'étage collinéen,

dans lequel il convient, je pense, d'inclure la zone des coteaux dits « de Gascogne » qui constitue le piémont des Pyrénées, les peuplements naturels de Chênes (pubescents et pédonculés) ne sont susceptibles de fournir des bois de qualité que dans une faible proportion ; ils sont en outre presque uniquement à l'état de taillis ou de taillis sous futaie, dont on ne tire que du bois d'œuvre médiocre, et surtout du bois de trituration vendu à bas prix. Par ailleurs, si l'Etat et pour lui l'O.N.F., peuvent accepter une rentabilité faible et à très long terme, il n'en est pas de même des Collectivités locales et des particuliers.

Quant aux Châtaigniers, on constate dans presque tous les peuplements un peu âgés de la roulure en suffisante abondance pour déprécier les coupes.

En revanche, les enrésinements de taillis ou de terrains nus à l'aide d'essences qui se sont révélées bien adaptées à la zone en question, donneront des peuplements d'une rentabilité sûrement supérieure à celle des Chênes et des Châtaigniers. Parmi ces essences, ont donné d'excellents résultats le Pin Laricio de Corse (2), le Pin maritime (3) sur les molasses abondantes de la région, et le Douglas.

Comme exemples de réussite, je citerai en particulier le remarquable enrésinement de taillis en layons récé-

(1) Cf. Gruber (M.), Dissymétrie climatique et forestière dans les Pyrénées. Forêt méditerranéenne, t. I, n° 2, mars 1980.

(2) Sensible toutefois à la chenille processionnaire.

(3) Qui, comme dans les Landes, n'est pas victime du Matsuococcus.

* Pierre BOULHOL,
Ingénieur général honoraire
du Génie rural, des Eaux et des
Forêts.

pés, réalisé par Paul Barrault il y a une quinzaine d'années, en Laricis de Corse et Douglas, sous forme d'un contrat du Fonds forestier national, au profit d'un Groupement forestier sur la Commune au si joli nom de Lagrâce-Dieu, entre Villefranche-du-Lauragais et Capens en Haute-Garonne.

De mon temps, d'autres résineux exotiques paraissaient prometteurs : Pin Weymouth, Mélèze du Japon, *Abies grandis* et Nordmann, mais leur emploi a été abandonné pour diverses raisons :

- s'agissant du Grandis, pour la moindre qualité de son bois par rapport au Douglas;
- du Nordmann, en raison du coût excessif de son installation, lent qu'il est à démarrer et croître (j'en reparlerai toutefois pour l'étage montagnard);
- quant aux Mélèzes et Weymouth, pour leurs résultats incertains et, le second, sa sensibilité à la rouille;
- enfin, au plan industriel, il n'y a pas intérêt à trop diversifier la qualité des bois mis sur le marché.

Les forestiers ont ajouté à la gamme des trois résineux qui réunissent, un feuillu, un chêne, qui ayant une croissance plus rapide que les chênes indigènes donne des produits marchands à 60 ans, le Chêne rouge d'Amérique; il est bien adapté à l'étage collinéen et, quoiqu'exotique, il devrait satisfaire les écologistes, d'autant plus qu'il est beau, surtout à l'automne avec ses grandes feuilles rousses.

2. A l'étage montagnard, certes le Sapin (*Abies pectinata*) et le Hêtre, essences naturelles sont parfaitement à leur place, mais on ne peut pas dire que les plantations d'Epicéa (*P. excelsa* et même *P. sitkensis* pour les terrains mouilleux) « ne sont pas toujours des réussites forestières », y compris dans le haut du collinéen : il n'est, pour s'en convaincre, que d'aller de Carcassonne à Luchon par Quillan, Foix, St-Girons ; on rencontre sur cet itinéraire de très beaux peuplements de *P. excelsa*, et j'en connais aussi dans le Luchonnais.

Dans cet étage, le Nordmann peut être introduit par tâches en lignes espacées dans la hêtraie, en vue d'une régénération en sapins après le premier boisement.

J'ajoute qu'en raison de la pluviosité généreuse dont bénéficie le versant septentrional des Pyrénées Centrales et Occidentales, les incendies de forêts y sont inconnus ou très rares, ce qui est un argument de plus en faveur des résineux.

Enfin, je n'ai pas parlé du Peuplier qui est un peu hors du sujet, mais, dans les terrains humides mais sains des basses vallées, il donne d'excellents résultats.

Pour conclure, je dirai qu'il

est difficile aux forestiers pyrénéens d'admettre de façon générale qu'au point de vue de la rentabilité « l'introduction d'essences non spontanées n'a pas toujours donné de très bons résultats et qu'il vaut mieux, dans la mesure du possible, avantager et étendre les essences indigènes ».

J'espère que M. Gruber ne m'en voudra pas d'être sur ce point d'un avis assez différent du sien, ceci dans l'intérêt des candidats au reboisement qui, d'ailleurs, trouveront toujours, je n'en doute pas, auprès des forestiers d'Etat ou de l'O.N.F. d'excellents conseils.

P. B.
Luchon le 1^{er} juillet 1980